

Le CHANGEMENT que Saint-Leu mérite, c'est celui qu'on construit ensemble !

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026



***“Redonnons vie
à Saint-Leu”***

**CE PROGRAMME ne se limite
pas aux six prochaines années
"il prépare l'avenir"**



MANDATURE 2026-2032

Un homme engagé, un projet clair, une volonté ferme pour que Saint-Leu redevienne une ville fière. Engagement pour une commune écologique, durable et résiliente dès la première heure.

« Être maire, ce n'est pas un métier pour moi. C'est un sacerdoce. Une vocation. Je suis là pour servir »

Mon expérience est un atout immédiat. Dès la première seconde de ma prise de fonction, je saurai remettre de l'ordre, redonner un cap clair à la commune, agir avec efficacité. Pas d'improvisation. Pas d'apprentissage.

Vous voulez juger de mes capacités ? Regardez ce que j'ai accompli entre 2008 et 2017. J'ai dirigé cette ville. J'ai fait mes preuves. Je vous demande de m'évaluer sur du concret. Sur les résultats.

Je suis candidat pour une gestion juste, équitable, respectueuse de tous les quartiers. Et pour les secteurs délaissés, il y aura un plan de rattrapage sérieux, structuré, financé.

Je mettrai fin aux abus, aux gaspillages, à l'immobilisme, au favoritisme... et surtout : à la politique des copains et des coquins. Saint-Leu mérite une mairie propre, honnête et efficace.

Nou lé kapab. Nou fé pou zot.



MES ENGAGEMENTS CLAIRS ENVERS LA POPULATION

- Je ne ferai aucune promesse que je ne peux pas tenir.
- Je refuse d'utiliser la misère et la précarité comme fonds de commerce électoral.
- Je respecterai tous les quartiers, tous les âges, tous les métiers.
- Je ne laisserai plus les élites décider seules. La population décidera avec moi.
- Je redonnerai au personnel communal le respect, la dignité et les moyens d'agir.
- Je lutterai contre le mépris, je valoriserai le travail, le mérite, la solidarité.
- Je protégerai notre jeunesse, je redonnerai la parole aux anciens.
- Je défendrai la culture réunionnaise, les valeurs «lontan», l'identité de Saint-Leu.
- Je créerai officiellement une Délégation “FANM DOBOUT” au sein de la mairie.



**“Redonnons vie
à Saint-Leu”**

MON PROGRAMME STRUCTURÉ EN 6 PÔLES

1. Développement du territoire : Bien vivre à Saint-Leu

L'amélioration de la qualité de vie passe par la construction d'un habitat adapté, accessible à tous, notamment aux personnes à faibles revenus, et respectueux de l'environnement. Un urbanisme harmonieux, qui préserve l'identité des quartiers, est également au cœur des priorités. L'aménagement du territoire qui passe entre autre par notre futur PLU et vise aussi à créer des espaces publics accueillants, à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir un développement durable à l'échelle de la commune.

2. Éducation, Culture & Sports : L'égalité des chances pour tous

L'objectif est de promouvoir l'égalité des chances en soutenant l'éducation, l'insertion professionnelle et la participation citoyenne des jeunes. Une attention particulière est portée à l'animation des quartiers et à la valorisation de la culture. Il prévoit aussi de favoriser l'accès au sport.

3. Développement économique au service de l'humain

Cet axe encourage le développement économique par la création d'emplois locaux, le soutien aux initiatives entrepreneuriales et la valorisation des savoir-faire. L'attractivité du territoire sera également renforcée afin de créer des emplois pérennes

4. Technique & environnement : Infrastructure, cadre de vie, transition écologique et résilience

Ce programme s'inscrit dans une dynamique de transition écologique, intégrant la protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources, ainsi que le renforcement de la résilience face aux risques climatiques. Il vise également à améliorer le cadre de vie à travers l'embellissement de la ville, la promotion de la propreté urbaine et le développement d'infrastructures durables et de qualité.

5. Solidarité & proximité : Une mairie moderne, solidaire, proche de vous et engagée pour votre sécurité

Ce volet met en avant une mairie à l'écoute, fondée sur la proximité, la solidarité et la modernisation de l'action publique. Il promeut une gouvernance transparente et participative, tout en garantissant un accès équitable à des services municipaux de qualité, notamment dans les domaines de la santé, de la sécurité, du soutien aux familles et de l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

6. Ressources Humaines : Administration communale et qualité de vie au travail

Nous voulons une mairie exemplaire, plus humaine et plus proche de ses agents. Notre engagement : améliorer concrètement les conditions de travail tout en valorisant l'implication de chacun.

AU CŒUR DE SAINT-LEU : PROXIMITÉ, ASSOCIATIONS ET JEUNESSE UNIES POUR NOS QUARTIERS.

Ma vision pour Saint-Leu, c'est simple : je veux que tous nos quartiers, surtout ceux en hauteur et un peu oubliés, retrouvent leur vitalité. Je suis convaincu que chaque habitant, chaque jeune, doit avoir la même chance de réussir, peu importe où il habite dans notre commune. Pas question de laisser personne de côté !

Je veux que nos jeunes aient des projets concrets pour s'épanouir : des activités culturelles, du sport, des ateliers artistiques. Que ce soit dans les quartiers en hauteur ou ailleurs, ils doivent pouvoir apprendre la musique, faire du théâtre, jouer au tennis, ou simplement découvrir ce qui les fait vibrer. Je veux aussi organiser des événements, des tournois, des fêtes, pour rassembler tout le monde et donner envie de se sentir fiers de leur quartier. Je suis prêt à tout pour que ça marche : des cours de soutien en fin de journée, des activités variées, et surtout, des lieux où nos jeunes pourront se retrouver, apprendre, et s'amuser. Je veux qu'ils aient accès à tout, comme ceux du centre-ville. La culture, le sport, l'art, ce n'est pas réservé à une élite ou à une zone en particulier : c'est pour tous, parce que chacun mérite sa chance.

Trop souvent, les élus se donnent bonne conscience en créant des «Conseils municipaux des jeunes» remplis d'enfants de primaire qu'on met en écharpe comme des mini-politiciens. C'est de la poudre aux yeux, sans impact réel. Moi, je veux faire autrement. Je m'engage à créer à Saint-Leu un Conseil des Jeunes Citoyens, composé exclusivement de jeunes depuis la classe de seconde, jusqu'à l'âge de 25 ans. Ce sont eux que je veux écouter. Pas pour les faire asseoir dans une salle une fois par an, mais pour leur donner un vrai espace de parole, de réflexion, et d'action.

Ce Conseil sera consulté sur les projets qui les concernent de près ou de loin, qu'il s'agisse par exemple d'**éducation**, de **mobilité**, d'**environnement**, de **sport**, de **numérique**, ou de tout autre sujet qui touche leur quotidien ou leur avenir. Je les recevrai personnellement plusieurs fois dans l'année pour échanger avec eux, les former à la citoyenneté, et intégrer leurs idées concrètes à notre politique communale.

Il est temps **d'arrêter les faux-semblants** et de leur donner une vraie voix, pas juste une place sur une photo.

Je sais que tout cela demande des moyens, de l'énergie, de la volonté. Les jeunes, c'est la prunelle de mes yeux. Ils représentent notre avenir. Et partant de là, j'appliquerai cet engagement quel que soit le prix à payer. Et cela commence dès le plus jeune âge. Je m'engage à déployer tous les moyens nécessaires pour accompagner nos écoles maternelles et primaires, dans tous leurs besoins : la restauration scolaire, les équipements intérieurs, les espaces de vie, les sorties éducatives, le soutien pédagogique, la médiatisation des supports, le confort et la qualité de vie des élèves. Trop de détails essentiels sont aujourd'hui négligés.

À Saint-Leu, il n'y a plus d'élu délégué aux affaires scolaires depuis plusieurs années. C'est une faute grave, une véritable insulte envers le monde éducatif, les enseignants, les parents, et surtout nos marmailles.

Je changerai cela dès les premières heures de ma prise de fonction. Parce qu'on ne peut pas parler d'avenir, sans commencer par respecter et investir dans l'éducation dès les premières années de vie scolaire.

Et je n'ai pas attendu cette campagne pour agir dans ce sens.

Lorsque j'étais maire, j'ai initié et construit trois écoles fondamentales pour notre commune :

- **L'école Mario Hoarau,**
- **L'école de Notre-Dame-des-Champs,**
- **L'école du Portail.**

C'était déjà à l'époque une priorité absolue, parce que l'éducation, pour moi, a toujours été essentielle. Ce sont des preuves concrètes, gravées dans le paysage de Saint-Leu.

Je suis déterminé à agir, à faire en sorte que chaque jeune, peu importe d'où il vient, puisse croire en son futur. Investir dans leur avenir, c'est investir dans celui de toute notre commune. Je ne lâcherai rien pour que nos quartiers retrouvent leur dynamisme, leur esprit de famille, et que personne ne soit laissé pour compte.

Et je ne ferai rien sans les acteurs de terrain.

Je veux que chaque association saint-leusienne soit traitée avec le plus grand respect, dans la plus grande transparence et avec **la plus grande équité**. Ce sont elles qui portent au quotidien les besoins, les espoirs, les dynamiques locales. Elles seront non seulement consultées, mais associées dès le départ, et deviendront les véritables chevilles ouvrières de ce que nous allons bâtir ensemble pour Saint-Leu.

Les 30 sections du comité de quartier de la commune seront également pleinement mobilisées. Parce que ce sont elles qui connaissent la réalité du terrain, les besoins spécifiques de chaque zone, les urgences, les potentiels inexploités. Avec les associations, elles formeront le socle humain, vivant, engagé, de cette nouvelle dynamique pour notre ville. Rien ne sera fait pour eux sans eux. Ils seront partie prenante de toutes les étapes, de la réflexion à l'action.

Ensemble, nous pouvons changer la vie de nos quartiers, **offrir de nouvelles opportunités** et faire de Saint-Leu une ville où chacun, jeune ou moins jeune, a sa place, sa chance, et un avenir plein d'espoir.

Ce que je vous propose, c'est un changement profond, humain, durable.

Un maire présent dans les quartiers, à l'écoute, sur le terrain.

Un programme construit avec vous, pas en petit comité.

Une équipe intègre, compétente, fidèle aux valeurs Réunionnaises.

DES COMITÉS DE QUARTIER PUISSANTS POUR UNE DÉMOCRATIE VIVANTE, AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION

Une organisation en 30 sections pour couvrir toute la commune.

Dès 2026, la commune de Saint-Leu sera structurée en 30 sections de quartier, couvrant l'ensemble du territoire communal. Chaque section sera dotée

- D'un binôme dirigeant : président(e) et vice-président(e), obligatoirement en alternance homme/femme.
- D'une équipe de représentants locaux, issus de la population et inscrits depuis au moins 3 mois pour pouvoir voter ou se présenter.

La participation est ouverte à toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune de Saint-Leu, sans distinction d'âge. Les élections internes suivront un protocole clair, transparent et équitable.

Une structure coordonnée, avec une vision d'ensemble.

Les 30 sections sont interconnectées au sein d'un Comité central de quartier, composé de :

- 1 Président(e) général(e).
- 1 Vice-Président(e) général(e).
- 7 membres élus supplémentaires, formant ensemble le bureau central.

Ce comité aura pour mission de :

- Coordonner les actions des 30 sections.
- Rédiger une synthèse annuelle des besoins communs.
- Servir de relais direct avec la mairie, pour les arbitrages municipaux.

Un renouvellement démocratique tous les deux ans.

Pour que la dynamique reste vivante et ouverte à toutes les générations

- Les présidents et vice-présidents de chaque section seront réélus tous les 2 ans.
- Le bureau central (présidence générale + 7 membres) sera également renouvelé tous les 2 ans.

Ce rythme permettra d'éviter les blocages, de favoriser l'émergence de nouvelles énergies, et de maintenir une gouvernance de proximité active et représentative.

Un calendrier d'action structuré.

31 mars 2026 :

Adoption officielle du dispositif par délibération du nouveau Conseil municipal.

Chaque trimestre :

Chaque section organise au minimum une réunion publique avec les habitants du quartier.

Objectifs :

Identifier les besoins concrets, urgences, attentes.

En présence d'un agent municipal de liaison.

Transmission formalisée via canal sécurisé vers la mairie pour analyse et arbitrage.

Avant le 30 novembre chaque année :

Chaque section remet un rapport annuel de synthèse comprenant :

- Les projets souhaités par les habitants.
- Les vœux formulés collectivement.
- Les besoins collectifs à intégrer dans les orientations budgétaires de l'année suivante.

Le Comité central se charge de regrouper et présenter ces données à la municipalité.

Des moyens humains, financiers et logistiques adaptés

Coordination politique assurée par 5 élus délégués selon chaque mairie annexe.

Un service municipal dédié.

Un directeur des comités de quartier.

Une équipe d'agents administratifs affectée au bon fonctionnement du dispositif.

Un budget annuel propre voté par le Conseil municipal :

Affecté exclusivement à l'activité des comités.

Encadré, audité, et géré en toute transparence.

Des moyens de déplacement adaptés. :

1 véhicule par grand secteur géographique, pour permettre les déplacements officiels dans le cadre des missions des comités. (*Utilisation strictement encadrée*)

Des outils numériques efficaces

Mise à disposition de smartphones municipaux pour les président(e)s, vice-président(e)s et membres du bureau central.

Communication rapide, coordination en temps réel, remontées urgentes facilitées.

Une vraie reconnaissance institutionnelle

Les représentants des comités de quartier seront pleinement intégrés à la vie communale :

- Participation aux événements citoyens, séminaires, et instances consultatives.
- 3 représentants tirés au sort chaque année pour accompagner le maire au Congrès national des maires.

Une nouvelle méthode : vous écouter pour mieux agir

Ce dispositif n'est pas une idée en l'air. C'est une réforme fondamentale, humaine, pragmatique et profondément démocratique.

Ce n'est plus gouverner pour, c'est gouverner avec. Ce n'est plus décider d'en haut, c'est bâtir depuis la base. Chaque quartier, chaque voix, chaque famille aura un canal direct, lisible et respecté pour se faire entendre. Et parce que certains sujets sont parfois sensibles, divisent ou suscitent des inquiétudes profondes, les comités de quartier, grâce à leur proximité inégalée avec les habitants, permettront d'organiser des consultations citoyennes poussées, presque des référendums à l'échelle communale, afin de prendre des décisions en toute légitimité, avec l'adhésion éclairée de la population.

C'est ça, le nouveau Saint-Leu, celui que nous allons construire ensemble, pas à pas, main dans la main.

DONNER UNE PLACE ET UN AVENIR À CHAQUE PERSONNE PORTEUSE DE HANDICAP

À Saint-Leu, trop de familles vivent dans le silence et la fatigue. Derrière les sourires, il y a souvent des nuits sans sommeil, des démarches administratives sans fin, des regards parfois lourds à supporter. Être parent d'un enfant porteur de handicap, c'est un combat de chaque jour, fait d'amour, de courage et d'épuisement.

Je l'ai vu.

Je l'ai entendu.

J'ai rencontré ces familles.

Et je sais, au fond du cœur, que nous avons un devoir collectif envers elles.

C'est pourquoi, en tant que maire, je ferai de l'accompagnement du handicap une priorité municipale, avec des mesures concrètes, humaines, durables.

Parmi elles, la création à Saint-Leu d'une Unité d'Enseignement Spécialisée pour les enfants autistes.



Un lieu d'écoute, d'éducation et de bienveillance, où chaque enfant pourra progresser à son rythme, entouré de professionnels formés et engagés. Un lieu où les familles trouveront aussi du soutien, de la considération, et surtout... *un peu de répit.*

Mais cette **U.E.S.** n'est qu'un exemple parmi d'autres. Nous mettrons en place plusieurs dispositifs d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap — physique, mental ou sensoriel — ainsi que pour leurs familles : **soutien scolaire adapté, insertion professionnelle, accessibilité des bâtiments, espaces inclusifs dans les écoles, et création d'un réseau communal d'entraide.**

Parce que la dignité humaine n'a pas de condition, Parce que le handicap ne doit jamais être un isolement Et parce qu'une commune se juge à la façon dont elle protège les plus vulnérables. À Saint-Leu, personne ne sera laissé de côté. Pas une seule famille. Pas un seul enfant.

“Redonnons vie à Saint-Leu — pour tous, sans exception.”

PROJET FESTIF 2026 : REDONNER VIE ET ÉCLAT À SAINT-LEU

L'ambition affichée est de transformer Saint-Leu en une ville vivante, solidaire et unie, autour de trois axes majeurs :

1. Un cadre de vie animé et harmonieux

Retour des familles sur les plages : Réautorisation des rassemblements familiaux sur le littoral, encadrés par des règles précises (horaires définis, espaces dédiés, musique douce), afin de préserver l'environnement et garantir la tranquillité de tous.

Rayonnement lumineux : Déploiement d'illuminations de Noël non seulement devant la mairie centrale, mais également dans les mairies annexes et au cœur de chaque quartier, pour renforcer le sentiment de sécurité, d'attractivité et de dynamisme communal.

2. Dynamisme commercial, culturel et traditions

Grande Nocturne de Noël : Organisation d'un événement piétonnier dans le centre-ville le samedi précédent le 24 décembre, afin de soutenir le commerce local et d'animer le cœur de ville

Animations culturelles et traditions : Valorisation du patrimoine et des traditions locales, notamment avec l'arrivée symbolique du Père Noël en "charrette bœuf" et une distribution de cadeaux, créant un moment intergénérationnel fort en lien avec les commerçants

Fête du 20 décembre – Fèt Kaf : Organisation et portage par la mairie de la manifestation principale du 20 décembre, au Parc du 20 Décembre, afin de célébrer l'abolition de l'esclavage, valoriser l'histoire, la mémoire et l'identité réunionnaise à travers des animations culturelles, artistiques et populaires.

3. Solidarité et inclusion

Réveillon solidaire : En partenariat avec Nadia Malagouen, mise en place d'un repas de fête dédié aux personnes sans domicile et aux personnes les plus isolées, afin de garantir dignité, chaleur humaine et solidarité, pour que personne ne soit laissé de côté durant les fêtes.



**“Redonnons vie
à Saint-Leu”**

SAINT-LEU : ENSEMBLE, AVEC LEU 4 SOUS, REBOOSTONS NOTRE ÉCONOMIE LOCALE

Une monnaie légale, locale et ambitieuse.

Je m'engage, dès mon élection, à lancer la mise en place de LEU 4 SOUS, une monnaie locale complémentaire, 100 % légale, pensée pour soutenir nos artisans, agriculteurs, commerçants, associations, et entreprises locales. Elle permettra de créer des emplois, renforcer notre autonomie économique et faire circuler la richesse sur notre territoire, au lieu de la voir fuir.

À Saint-Leu, sa mise en place est une certitude.

Ce n'est pas une promesse floue, c'est une priorité claire de mon programme.

Le dispositif pourrait devenir un modèle à l'échelle régionale.

D'ailleurs, certains dirigeants actuels pourraient être tentés de récupérer l'idée à leur compte.

Une structure dédiée pour gérer la monnaie : la SPL.

Pour garantir la transparence, la pérennité et le bon fonctionnement du dispositif, nous créerons une Société Publique Locale (SPL).

Cette structure associera, si elles le souhaitent, le Territoire de l'Ouest, le Département et la Région.

Elle assurera la gouvernance partagée, les contrôles, la distribution des LEU 4 SOUS et l'accompagnement des acteurs économiques.

Comment ça marche ?

Les habitants pourront échanger leurs euros contre des LEU 4 SOUS via des guichets physiques ou plateformes numériques locales.

Ces unités de monnaie locale pourront ensuite être dépensées dans tous les secteurs économiques :

Commerce : boutiques, bazars, librairies, pharmacies...

Équipement : matériel, fournitures, outillage...

Services : coiffure, esthétique, réparation, dépannage...

Artisanat et BTP : petits travaux, rénovations, artisans du bâtiment...

Agriculture & alimentation : marchés, AMAP, producteurs locaux...

Culture, sport & loisirs : billetterie, clubs, expositions, animations...

Une réduction automatique pour les utilisateurs.

Chaque professionnel partenaire s'engagera à offrir une remise minimale de 5 % à tout paiement en LEU 4 SOUS. Cela veut dire que les habitants y gagnent à chaque transaction, tout en soutenant le tissu économique local. Même les visiteurs auront tout intérêt à échanger leurs euros contre la monnaie locale : Ils bénéficieront immédiatement de réductions, réservées aux utilisateurs de notre réseau.

Obligation pour les grandes enseignes : injecter dans l'économie locale.

Toutes les entreprises présentes à Saint-Leu, y compris les grandes surfaces ou les groupes nationaux, devront accepter au moins 30 % de paiement en LEU 4 SOUS. Cela les obligera à réinvestir dans l'économie locale : achats de fournitures, paiements de prestataires, sponsoring, partenariats avec les acteurs locaux.

Une dynamique de proximité gagnante pour les Hauts de la commune.

Une zone d'activités de proximité sera implantée à La Chaloupe, inspirée du modèle de Trois-Bassins. Elle accueillera des activités artisanales, commerciales, agricoles et de petite industrie. Les habitants des Hauts (Notre-Dame-des-Champs, Tan-Rouge, Le Plate, etc.) seront encouragés à consommer localement dans leur zone de vie, avec des avantages renforcés. Cette concentration de la demande dans chaque secteur géographique boosterait l'emploi, faciliterait l'installation de nouveaux professionnels, et redonnerait vie à nos écarts.

Une vision multisectorielle et agricole.

Ce projet soutient une économie locale, culturelle, sportive, artisanale, commerciale, mais aussi agricole. Grâce à LEU 4 SOUS, Saint-Leu pourra redevenir une commune agricole de référence, reconnue pour la qualité de ses productions, et engagée dans l'autonomie alimentaire. Les aides, subventions ou dépenses publiques versées par la collectivité pourront être partiellement converties en LEU 4 SOUS, afin de profiter directement aux acteurs locaux : agriculteurs, commerçants, entreprises, clubs, associations...

LES OBJECTIFS CONCRETS DE LEU 4 SOUS :

- Accroître le pouvoir d'achat local via des remises systématiques.
- Doper l'activité dans tous les quartiers et secteurs économiques.
- Créer des emplois locaux durables.
- Renforcer les circuits courts et la production locale.
- Redonner vie aux Hauts et aux écarts.
- Impliquer tous les acteurs, y compris les multinationales.
- Faire circuler la richesse sur notre territoire plutôt que la laisser fuir.

LEU 4 SOUS n'est pas un gadget.

C'est un outil de transformation concrète, pour une économie plus juste, plus locale, plus solidaire.

À Saint-Leu, nous avons le courage d'innover.

Ensemble, faisons de notre commune un exemple inspirant pour toute La Réunion.



LEU BUSINESS DISTRICT LES TROIS HAUTES TOURS : AUDACE, INNOVATION ET AVENIR



Je veux bâtir pour notre commune un pôle économique d'envergure : **Leu Business District**.

En lien avec le futur PLU que j'initierai, le projet des **Trois Hautes Tours** accueillera un hôtel, un centre d'affaires international, une école de haut niveau et un pôle de santé privé — véritables vecteurs de compétences, de capitaux et de rayonnement.

Autour de ce noyau stratégique, une zone artisanale, industrielle, tertiaire et d'agriculture durable seront aménagées — **sans commerce de détail** — pour protéger les petits commerces du centre-ville.

Le site intégrera un pôle **TSIR (Tourisme – Santé – Innovation – Recherche)** et un **guichet unique des investisseurs** : toutes les démarches de A à Z sur place, avec l'appui des services, des banques et des partenaires, jusqu'au lancement effectif des projets.

La grande école est en négociation (objet précis confidentiel pour l'instant). Et nous irons plus loin : faire de Saint-Leu **la capitale de l'océan Indien des start-ups, du numérique et de l'IA**

Un **Campus Numérique & IA** (incubateur/accélérateur,fablabs,coworking) accompagnera toutes les entreprises innovantes, de l'idée à la levée de fonds, en synergie avec le guichet unique.



Objectif : attirer les talents, ancrer des emplois qualifiés et faire rayonner Saint-Leu dans toute la zone océan Indien.

Un pari de fierté et d'audace : que nos jeunes pousses grandissent ici, que nos familles en voient les retombées, et que **Saint-Leu devienne le nom qui compte quand on parle d'innovation dans l'océan Indien**.

Mais Saint-Leu, c'est aussi une âme, une histoire, une identité qu'aucun projet moderne ne doit effacer.

Parce qu'à côté des tours et des start-ups, il y a la mer, les pêcheurs, les familles, les souvenirs... et cette authenticité qui fait battre le cœur de notre commune.

SAINT-LEU, VILLAGE DE PÊCHEURS : MODERNITÉ OUI, MAIS SANS PERDRE NOTRE ÂME

Le projet de la "Maison du Maire" avec ses 1 million d'euros d'études jetés par la fenêtre. Aujourd'hui encore, des rumeurs d'un redémarrage mi-2026 circulent.

JE LE DIS HAUT ET FORT : CE PROJET NE SE FERA PAS !

Saint-Leu n'a pas besoin d'une "Maison du Maire".

Saint-Leu a besoin d'un port vivant, ouvert à ses pêcheurs, ses plaisanciers et ses familles.

D'un front de mer convivial, comme autrefois, équipé de barbecues, où les Réunionnais, les Saint-Leusiennes et les Saint-Leusiens viennent pique-niquer en famille, fêter un anniversaire, passer un dimanche tranquille au bord de mer, jeter une petite galette pour pêcher un poisson, ou tout simplement respirer l'air marin — cet air qui fait du bien au corps et à l'esprit.

Un lieu de vie, de partage, de complicité familiale créole et de solidarité, où chacun retrouve le goût simple du vivre ensemble, sous le soleil et face à la mer. Ce qui se fera, c'est **l'agrandissement du port de Saint-Leu, avec 200 anneaux supplémentaires**.

C'est ça, l'**avenir que nous construisons ensemble pour notre port** ! Un avenir pour nos familles, qui pourront enfin profiter pleinement de la mer, grâce à un accès facilité à la plaisance et aux loisirs nautiques.

Des activités, des rencontres, des souvenirs, pour tous !

Saint-Leu restera un village de pêcheurs.





**“Redonnons vie
à Saint-Leu”**

MES PREMIÈRES PROMESSES ET ENGAGEMENTS POUR SAINT-LEU

1. Développement du territoire : Bien vivre à Saint-Leu

- La Salette sera le premier écoquartier autonome de Saint-Leu, pour construire une commune plus propre, durable et tournée vers l'avenir.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) au plus tard le 31 décembre 2026, pour sécuriser les projets et offrir une vision claire de l'aménagement du territoire.
- Construction de 500 à 600 logements sociaux réservés exclusivement aux habitants de Saint-Leu, avec une attention particulière pour les logements du Plate.
- Mise en place d'un funiculaire vers le sanctuaire de la Salette.
- Projet de téléphérique Saint-Leu - Cilaos en lien avec le TO.
- Mise en service de compteurs d'eau/EDF pour les foyers construits depuis plus de 3 ans.
- Création d'une gare routière moderne et multimodale, à un emplacement stratégique d'ores et déjà identifié, qui sera révélé en temps voulu pour des raisons de planification et d'opportunité.
- Réorganisation de la circulation autour de l'école maternelle de l'Étang, pour garantir la sécurité des enfants.
- Recalibrage de la CD3 entre La Source et Cap Camélias, avec le soutien du Conseil Départemental : aménagement de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public.
- Classement et maintien des terrains des Hauts en zone A (agricole) pour préserver l'agriculture et favoriser le développement des exploitations locales.
- Installation réseau d'irrigation au Plate.
- Création d'un parking école Estella Clain.
- Négociation avec le TO pour une instalation d'une decheterie au Plate.
- Régularisation de la zone de remisage de la Pointe des Châteaux, dans le respect des règles d'urbanisme et des usages existants.
- Déclassement d'environ quinze hectares sur un site identifié pour créer le Leu Business District, sans commerces de grande distribution, afin de préserver et renforcer les commerces de proximité.
- Lancement des études pour la création de parkings en centre ville, afin d'améliorer la fluidité et l'accessibilité.

2. Éducation, Culture & Sports : L'égalité des chances pour tous

- Cantine à 1 € mensuel pour toutes les familles.
- Vestiaires construits pour les usagers du terrain de foot de l'Étang.
- Mise à disposition des salles des fêtes à tarifs préférentiels pour les Saint-Leusiens.
- Création d'une passerelle couverte entre l'école et la cantine au Plate.
- Programme jeunesse actif les mercredis, soirs, week-ends et vacances (soutien scolaire, animations, sports, culture).
- Création d'un studio de musique pour révéler les talents Saint-Leusiens.
- Déploiement de structures gonflables modernes, ludiques et mobiles dans tous les quartiers.
- Création d'aires de jeux et d'espaces sportifs de proximité dans chaque quartier, sur le modèle de communes ayant fait leurs preuves, afin de garantir l'égalité d'accès aux loisirs, renforcer la vie de quartier et améliorer le cadre de vie des familles.
- Relance du tournoi football interquartier.
- Lancement d'un appel à projets pour la création d'un espace de loisirs combinant bowling, patinoire synthétique, boite de nuit, skatepark à Stella.
- Aménagement du site des anciens restaurants Namaste / La Banane en espace culturel et de diffusion libre pour les artistes.
- Création d'une maison de quartier/salle polyvalente à l'Étang Saint-Leu. et au Cap Leliévre.
- Construction d'une nouvelle salle polyvalente au Plate.
- Maison des associations et engagement pour la justice et l'équité entre toutes les associations.
- Faire de la Ravine Saint-Leu un lieu de concerts incontournable, capable d'accueillir aussi bien des artistes locaux qu'internationaux, et ainsi positionner Saint-Leu comme une véritable plaque tournante culturelle dans l'océan Indien.
- Transformation du petit terrain synthétique du Chemin Diale en espace de fitness pour tous.
- Rénovation de l'ensemble des plateaux sportifs de la commune.
- Climatisation solaire pour nos écoles situé en dessous de 500 m d'altitude
- Accompagner le monde sportif dans la justice et équité et faire retrouver au VBC st leu ses lettres de noblesse.

- Reconversion de l'ancienne cantine de l'école de Bras Mouton en un espace de loisirs et de sport, comprenant une aire de jeux pour les enfants et des équipements sportifs accessibles à tous, favorisant le lien social et l'activité physique.
- Voyage éducatif annuel pour les enfants défavorisés de primaire n'ayant jamais voyagé, avec budget dédié, pour favoriser l'ouverture culturelle et l'égalité des chances.
- Création d'un lieu artistique communal ouvert à tous : peinture, théâtre, musique, arts visuels, pour soutenir les talents locaux et encourager la créativité.
- Organisation d'un festival sportif de l'océan Indien (3 à 4 jours en 2029–2030) réunissant les sportifs de la zone, avec des disciplines variées et spectaculaires - Intégration d'une section handisport au festival, pour promouvoir l'inclusion et le sport pour tous.
- Dans les quartiers, notamment à 4 Robinets – Pointe au Sel les Hauts, créer un plateau multisports accessible à tous

“Redonnons vie à Saint-Leu”



3. Développement économique au service de l'humain

- Crédation de box professionnels pour les artisans, TPE et PME, déployés à l'échelle de la commune, afin de développer des commerces et services de proximité dans les quartiers, par exemple à La Fontaine à Saint-Leu, pour répondre aux besoins quotidiens des habitants.
- Association des acteurs économiques de Saint-Leu pour renforcer le tissu local.
- Relance de la Fêt Zarticho, en lien avec la valorisation de la culture de l'artichaut (boutures pour tous les habitants).
- Mise en place d'une mini foire agricole à Piton Saint-Leu
- Crédation d'un centre artisanal, commercial et semi-industriel à La Chaloupe, en partenariat avec le TO.
- Lancement du LEU 4 sous.
- Leu Business District sera un projet structurant majeur pour le développement économique de Saint-Leu. Organisé autour des Trois Hautes Tours – dédiées à l'hôtellerie, au centre d'affaires et à une école de haut niveau – il permettra de créer un véritable pôle d'excellence. Ce futur quartier intégrera des équipements essentiels au dynamisme du territoire : formation supérieure, innovation, santé, hébergement, logements étudiants, agriculture connectée et incubateur de projets. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la commune, de soutenir l'entrepreneuriat local et de positionner Saint-Leu comme un territoire de référence dans l'océan Indien pour les start-ups et l'intelligence artificielle.
- Formation et avenir des jeunes : Prise en charge des formations (BAFA, BPJEPs, etc.) pour les jeunes, avec un engagement de service au sein de la collectivité pendant une période définie, afin de favoriser l'insertion professionnelle locale.
- Crédation d'un service communal dédié au développement économique, piloté par un directeur, afin de structurer et accompagner la dynamique économique locale.
- Priorité aux produits locaux dans les cantines scolaires, pour soutenir les filières péi, améliorer la qualité alimentaire et encourager les circuits courts.

4. Technique & environnement : Infrastructure, cadre de vie, transition écologique et résilience

- Réparation et extension des réseaux d'eau potable et nouvelle station d'épuration.
- 160 nouvelles places de stationnement en centre-ville (horizontales et verticales).
- Service voirie équipé d'un finisher, pour des travaux de qualité dans la durée.
- Pose de ralentisseurs et amélioration de l'éclairage aux points à risque (proximité des écoles, passages piétons, carrefours dangereux).
- Installation de miroirs routiers aux intersections et dans les zones sensibles pour renforcer la sécurité des automobilistes.
- Les rues seront mieux éclairées, en particulier dans les zones peu sécurisées et les quartiers insuffisamment desservis.
- Nouvelle mairie autonome en énergie au centre-ville.
- Création d'un vrai service de propreté et d'embellissement de la commune.
- Revalorisation des sentiers et du patrimoine historique (Batterie Sans-Culottes, mise en place d'un rond Coq...).
- Installation d'abris Bus solaires équipés d'un éclairage photovoltaïque sur l'ensemble du territoire de Saint-Leu. Une négociation sera menée avec le TO afin de déterminer les emplacements les plus adaptés.
- Installation de bornes électriques pour véhicules au niveau de chaque mairie annexe.
- Avec le TO lancer un vaste programme de gestion des réseaux d'eaux pluviales sur l'ensemble du territoire.
- Agrandissement ou création de nouveaux cimetières sur la commune de St Leu
- Aménagement et amélioration de la route forestière, du 88 route des Cryptoméries jusqu'à la croisée Vaudeville–Cryptoméries.
- Extension du réseau d'eau destinée à l'élevage, afin de soutenir l'activité agricole dans les Hauts.
- Initier un projet de création de retenues collinaires et l'intégrer au nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Aménager les voiries agricoles en y intégrant de vrais réseaux d'eaux pluviales.

5. Solidarité & proximité : Une mairie moderne, solidaire, proche de vous et engagée pour votre sécurité.

- Création d'un comité de quartier, avec de vrais moyens d'action.
- Relance des voyages pour les aînés et attribution d'un bus mensuel pour chaque association de la Troisième Jeunesse.
- Renforcement du budget du CCAS et des moyens du SAPPAPH pour mieux répondre aux urgences sociales.
- Lutte contre l'isolement, création d'espaces de vie et soutien à la dignité des personnes vulnérables.
- Permanence téléphonique municipale 24h/24, 7j/7.
- Réception des administrés par le Maire et ses Élus chaque semaine.
- Reprise de l'émission radio municipale pour informer en continu les citoyens et favoriser un dialogue direct avec la population.
- Mairie annexe du Plate réhabilitée et repositionnée là où elle a toujours été.
- Mairie annexe de l'Étang restructurée, avec les services de la mairie centrale disponibles.
- Mise en place d'un service de proximité avec véhicule pour les personnes âgées et handicapées, afin de leur offrir gratuitement des trajets pour se rendre à leurs rendez-vous, récupérer leurs médicaments ou faire leurs courses.
- Un Conseil des Sages, des anciens élus et des habitants expérimentés pour donner leur avis, transmettre leur vécu et éclairer les décisions importantes de la commune.
- Crédit d'un service municipal d'amélioration de l'habitat pour les petits travaux chez les personnes âgées, handicapées ou femmes enceintes.
- Mise en place, via le CCAS, d'une attention particulière pour les personnes âgées : un instant bien-être (coiffure ou soin esthétique)
- Débat citoyen avec les associations pour des solutions contre le sans-abrisme.
- Remise en place d'un service d'aide de proximité (jardinage, entretien et nettoyage) à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, comme l'ADIPE à l'époque
- Négociation avec La Banque Postale afin de rétablir un service postal de proximité, avec la présence régulière d'un agent postal au Plate.
- Une boutique solidaire municipale pour aider les familles, les seniors et les travailleurs modestes, avec des produits de première nécessité à prix accessibles, en lien avec les producteurs locaux et l'insertion.
- Les quinzaines chômage : on mettra en place les quinzaines chômage, des emplois temporaires municipaux destinés à aider les personnes confrontées

à un accident de la vie ou à une difficulté financière ponctuelle. Le dispositif reposera sur deux semaines consécutives de travail, par rotation, autour de missions utiles à la commune (environnement, embellissement, actions de proximité), permettant d'accompagner 15 à 21 personnes par mois. Ces quinzaines ne remplaceront jamais des emplois pérennes : la priorité restera le développement économique local, créateur de CDI et d'emplois durables.

6. Ressources Humaines : Administration communale et qualité de vie au travail

- Tickets restaurant pour tous les agents.
- Évolutions professionnelles fondées sur le mérite, avec transparence.
- Afterwork mensuel avec le personnel, chaque 3e vendredi au Grand Stella dès septembre 2026.
- Plus de moyens pour le COS, avec un suivi personnalisé pour chaque adhérent et la possibilité d'une avance sur salaire en cas de coup dur (ex : problème de santé, décès dans la famille, accident de la vie, séparation, imprévu financier...).
- Équipement de toutes les mairies annexes au même niveau que la mairie centrale, afin de garantir un service public équitable sur l'ensemble du territoire communal.





**“Redonnons vie
à Saint-Leu”**

NOS 12 PREMIÈRES ACTIONS DÈS NOTRE ÉLECTION.

Délai : 90 jours. Pas un jour de plus.

«Nous sommes convaincus de l'importance d'une gestion ouverte et honnête. Chaque décision que nous prenons sera clairement expliquée et pleinement assumée. Les réunions essentielles seront diffusées en direct, permettant à chacun de suivre et de comprendre nos discussions et décisions. Car c'est dans la clarté et le dialogue que nous bâtissons la confiance. Nous nous engageons à AGIR EN TOUTE TRANSPARENCE AVEC VOUS TOUS.»

- 1. Rouvrir les portes de la mairie**, maison du peuple, et négocier de façon intransigeante la place méritée de notre commune au sein du TO.
- 2. Rencontrer tous les chefs de service et directeurs** : mise au point claire, remise d'une note de service précisant leurs droits, devoirs et responsabilités.
- 3. Installation de mon équipe rapprochée**, administrative et politique. NOUS SOMMES PRÊTS.
- 4. Commander un audit financier** complet des comptes municipaux, ainsi qu'un audit organisationnel de chaque service de la mairie. En parallèle, missionner une équipe d'avocats pour rétablir la loi et l'ordre au sein de la collectivité, et engager toutes les actions nécessaires en cas d'irrégularités constatées.
- 5. Programmer les urgences administratives et budgétaires**, planifier les grandes priorités, et trancher sur les projets en attente ou en cours.
- 6. Mettre un terme immédiat à tous les gaspillages** d'argent public en cours.
- 7. Mettre en place un véritable service de proximité**, opérationnel 7 jours sur 7, toute l'année, pour traiter les sollicitations des citoyens, assurer une gestion rigoureuse des courriers entrants, et garantir une réactivité immédiate aux demandes du terrain. Dans cette même logique de proximité et de démocratie directe, le comité de quartier de Saint-Leu, avec ses 30 sections, sera entériné le 31 mars 2026.

8. J'irai à la rencontre de : **Tous les agents communaux**, sans filtre ni intermédiaire, afin de rétablir un dialogue direct, respectueux et constructif. L'ensemble des partenaires et institutions, publics comme privés, notamment le Préfet et ses services, la Gendarmerie Nationale, les Pompiers, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les acteurs du logement à La Réunion, les banques, la CRC, les investisseurs privés, la CCIR, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture, la CDC, pour construire une collaboration efficace au service de notre territoire. Toutes les associations Saint-Leusiennes, dans un esprit de transparence et de confiance, pour élaborer ensemble un plan d'action pluriannuel cohérent et ambitieux, mais également les entreprises, agriculteurs, commerçants, forains et artisans Saint-Leusiens ainsi que l'ensemble des artistes Saint-Leusiens et les intermittents du spectacle, Rencontre avec l'ensemble des enseignants de la commune de Saint-Leu.

9. Dès les résultats des audits connus : **Réorganisation globale** de tous les services municipaux pour plus de performance, de transparence, de proximité, et pour valoriser les agents tout en mettant fin à leur souffrance au travail. Mise en place d'un service spécialisé dans la recherche de financements publics (État, Europe, Région, Département, Intercommunalité), ainsi que de solutions innovantes (crowdfunding, partenariats, mécénat, etc.). Lancer des appels d'offres urgents pour arrêter l'hémorragie et relancer la reconstruction de Saint-Leu.

10. Face à la menace imminente d'un possible ensevelissement du centre-ville par les eaux, engager immédiatement des négociations avec le Territoire de l'Ouest (TO) pour refondre le réseau d'eaux pluviales et mettre en place des dispositifs de protection efficaces.

11. Révision accélérée du Plan Local d'Urbanisme (PLU), tant attendue par les propriétaires fonciers Saint-Leusiens, et recours contre le classement abusif au PPRI d'une large partie de Saint-Leu, ce qui bloque toute construction dans ces zones rouges.

12. Lancer une opération prioritaire de propreté et d'embellissement sur tout le territoire communal, tout en réactivant une équipe technique spécialisée dans l'éclairage public, afin que Saint-Leu sorte définitivement "dann fé noir" et retrouve un cadre de vie propre, éclairé et accueillant.

Petit clin d'œil pour finir...

À tous les chefs de service et directeurs de la mairie de Saint-Leu qui, au fond d'eux, savent déjà qu'ils seront prêts à travailler à nos côtés après mars 2026 : Rien ne vous empêche de commencer à plancher, dès maintenant, sur ces 12 actions. Ça nous fera gagner du temps quand j'arriverai à la mairie.



**“Redonnons vie
à Saint-Leu”**

A CŒUR OUVERT

Je suis un homme de Saint-Leu, un Saint-Leusien ancré depuis des générations, qui aime profondément sa terre et ses gens. Après avoir été maire de 2008 à 2017, je reviens pour redonner vie à notre ville, sortir du chaos et reconstruire l'espoir.

J'ai tout donné pour cette commune, aidé de nombreuses personnes à se construire en politique, mais j'ai aussi été profondément trahi par certains, qui, au lieu de me soutenir, ont attendu pour m'affronter, révélant ainsi leur vrai visage.

Malgré cela, je reste fidèle à mes valeurs : une politique sincère, proche des habitants, honnête et sans favoritisme. Je veux améliorer la vie quotidienne, renforcer les écoles, la sécurité et l'environnement, et offrir des opportunités à tous.

Libre et déterminé, je refuse les jeux politiques traditionnels. Je tends la main à tous pour construire ensemble un Saint-Leu solidaire, stable et en progrès

Ensemble, oui, tout est possible.

Facebook Thierry ROBERT :

facebook.com/thierry.robert.974

Rejoignez le PACT, mon parti politique !

Vous partagez mes valeurs ? Devenez adhérent en ligne :

https://lepact.re/module/ads_account/inscription?type=adherent



Contactez-nous : 0693 85 23 36

Ce document est à conserver précieusement